

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-541 DU 19 NOVEMBRE 1999

**Chargeant Monsieur Abdoulaye BIO-TCHANE,
Ministre des Finances et de l'Economie de l'intérim de
Madame Ramatou BABA-MOUSSA, Ministre de la
Protection Sociale et de la Famille pour compter du 20
au 29 novembre 1999.**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** La Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** La Proclamation le 1^{er} Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- Vu** Le Décret n° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 99-530 du 12 novembre 1999 chargeant Monsieur Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi de l'intérim du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement pour compter du 12 novembre 1999 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pendant la période d'absence de Madame **Ramatou BABA-MOUSSA**, Monsieur **Abdoulaye BIO-TCHANE**, Ministre des Finances et de l'Economie, est chargé de l'intérim du Ministre de la Protection Sociale et de la Famille pour compter du 20 novembre 1999.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 novembre 1999

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, absent, le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, assurant l'intérim,



Bruno AMOUSSOU.-

Ampliations : PR 6-AN 4-CS 2-CES 2-HAAC 2-MFE-MF 4-SGG 4
AUTRES MINISTERS 16 - DEPARTEMENTS 6 - JORB 1.